



Séance du 10 mars 2021

L'an deux mil vingt et un et le dix mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 2 mars 2021, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ et Christophe SALLABERRY.

Absente : Delphine LESTASTEREYRES.

Secrétaire de séance : Sandrine BUSSIRON.

Objet : **Vote du compte administratif de l'exercice 2020**
Budget annexe Locaux commerciaux

Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire, ayant quitté la séance,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Philippe PÉCASTAINGS,

VOTE le compte administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Section	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12/20
<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses	47 000,00 €	13 771,56 €	
Recettes	47 000,00 €	46 346,14 €	
Résultat de clôture		32 574,58 €	
<u>Investissement</u>			
Dépenses	42 630,00 €	40 570,69 €	
Recettes	42 630,00 €	20 026,49 €	
Résultat de clôture		- 20 544,20 €	
Résultat global		12 030,38 €	

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12
Nombre de votes POUR : 12
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré à GUICHE, le 10 mars 2021

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON